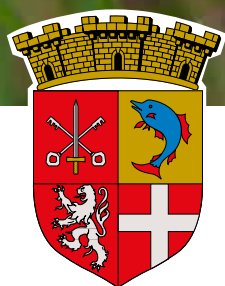


VIVRE à TERNAY

10

MARS
2025



BUDGET 2025
et Finances
p. 14

QUARTIERS
Bilan des réunions
p. 16

FÊTE du PRINTEMPS
Animations
p. 25

Charpente Traditionnelle

Couverture Zinguerie
Isolation

Combles
& Maison à ossature bois



06 58 49 71 34 // 04 72 30 01 49
6bis rue de l'ancien stade 69360 Ternay

Cave
BATAILLON

Depuis 1953

CAVISTE DE BON CONSEIL



authenticité
créativité
efficacité
bon sens

conseils
infographie
sites internet
réseaux sociaux

Libérez votre messages
propulsez votre activité



07 81 77 96 03
md4com.fr@gmail.com
md4com.fr



Les Saveurs de Communay

Produits locaux

PLUS DE 40 PRODUCTEURS REPRÉSENTÉS !
06 07 56 84 61 / lessaveursdecommunay@gmail.com
60 rue du 9 juin 1944 - 69360 Communay

Abonnez vous à notre page -> 

VOTRE PUBLICITÉ

ICI

Pour être partenaire de la ville et
communiquer dans le magazine municipal
contactez

md4com.fr@gmail.com

Entreprise MATRAY

Père & Fils

Depuis 1993

Rénovation de toitures

- Charpente
- Couverture
- Zinguerie

04.78.19.71.68 - 06.11.89.93.70

www.toiture-couverture-rhone.com

68 Chemin Départemental 12
69360 Ternay





ÉDITO

SOMMAIRE

QUESTIONS AU MAIRE	p. 4
PRÉSENTATION DGS ET DST ...	p. 6
LES PROJETS URBAINS.....	p. 7
FINANCES COMMUNALES....	p. 14
RÉUNIONS DE QUARTIERS....	p. 16
POLITIQUE SOCIALE	p. 18
RELAIS PETITE ENFANCE.....	p. 20
LE CONSEIL DES ENFANTS.....	p. 21
LA BIBLIOTHÈQUE.....	p. 22
LA FÊTE DU PRINTEMPS.....	p. 25
LES CLASSES EN 5.....	p. 27
INFOS PRATIQUES	p. 28
SÉCURITÉ, BIEN-VIVRE	p. 30
ENVIRONNEMENT	p. 32
LES COMMERCES DE LA RD ..	p. 34
COUP DE POUCE	p. 36
AGENDA DES ÉVÉNEMENTS	p. 37
NUMÉROS UTILES	p. 38

Madame, Monsieur, Chers Ternaysards,

Le budget 2025 de la commune a été voté en Conseil le 11 mars. Le budget de fonctionnement a été bâti en recherchant encore des sources d'économie. Il est construit sans que nous sachions exactement quelles seront les réductions de dotations de l'État même si certains éléments se précisent : réductions des subventions, prélèvements supplémentaires pour certaines communes,

L'Assemblée Nationale vient d'adopter définitivement une proposition de loi restreignant les produits contenant des PFAS, appelés aussi polluants éternels, dont l'impact sur la santé inquiète les pouvoirs publics. Localement une grande partie des communes, dont Ternay, ont installé des filtres dans leurs écoles qui permettent de réduire le niveau des PFAS très largement en dessous de la norme. Cette mesure permet aux enfants, pendant le temps scolaire, de boire de l'eau quasiment sans PFAS.

L'objectif recherché en liaison avec le Syndicat d'eau potable Rhône Sud qui exploite les puits de captage de Ternay pour le compte de 31 communes, est de filtrer les PFAS dès le pompage de l'eau et avant distribution. Après plus d'un an d'étude, le Syndicat a déposé un permis de construire (accordé en février par la commune de Ternay) pour réaliser un bâtiment destiné à abriter le système de filtration de l'eau et ôter les PFAS qu'elle contient. La première unité sera disponible dès l'automne 2025 la seconde fin 2025. Ce système permettra à tous les usagers des 31 communes de boire de l'eau avec un niveau de PFAS nettement en dessous de la norme.

Il y a lieu de rappeler aussi, qu'environ 40 maires, dont Ternay, ont porté plainte pour pollution aux PFAS. Sur demande du juge qui instruit ce dossier les gendarmes ont réalisé en avril 2024 des perquisitions et ont pu récolter des milliers de documents qui sont en cours d'analyse. C'est un dossier qui avance et quand j'aurai plus d'information je reviendrai vers vous.

Je salue toutes les associations qui s'impliquent dans la vie de la Commune et qui font de la ville de Ternay ce qu'elle est ! Soyons nombreux à venir participer aux diverses manifestations de ce printemps 2025.

Bien à vous,

*Mattia Scotti
votre Maire*

**Un grand merci
aux annonceurs et aux personnes qui ont aidé
à réaliser cette édition de Vivre à Ternay.**

Directeur de la publication : Mattia Scotti
Responsable Comité de rédaction : Monique Lecerf
Conception : MD4Com - Illustrations : Pixabay, Freepik
Photographies : Patrick Urban, associations, services municipaux
Imprimerie Fouquet Simonet, Bourgoin Jallieu. Dépôt légal à parution.



QUESTIONS AU MAIRE

Lors des vœux du Maire à la population : extrait des échanges entre Mattia Scotti et Jean-François Lurol

La commune de Ternay évolue et se transforme, pourquoi dîtes-vous que tous les changements ne dépendent pas de vous ? La commune n'est-elle pas souveraine en ce qui concerne son territoire ?

La ville de Ternay se transforme sous une double action :

- Les projets que nous portons

Maison médicale, agrandissement des écoles, rénovation des chaussées, piste cyclable, ...

- Les projets imposés

Il s'agit des Logements Locatifs Aidés. Ceux-ci ne sont pas une option, le maire

ne décide pas de réaliser ou non. C'est une obligation légale et les maires qui ne respecteraient pas cette obligation sont sanctionnés par la Préfecture. Cela se traduit par la perte des prérogatives en urbanisme. Dit plus clairement c'est Mme la Préfète qui signerait alors les Permis de Construire. Qui connaît mieux la ville, son organisation et ses difficultés urbanistiques ? L'équipe

municipale ou un fonctionnaire de la Préfecture qui peut-être n'est jamais venu à Ternay ? C'est l'essence même du mandat d'un maire de veiller à la transformation de la ville en ayant une vision claire, non pas seulement pour tel ou tel projet ponctuel, mais dans une vision globale d'aménagement.

Pouvez-vous nous donner un exemple concret de cet accompagnement ?

Pour les projets comportant des logements sociaux la relation avec les promoteurs est très importante. Ces derniers utilisent toutes les possibilités de densification pour un terrain

donné, ce qui conduit parfois à des densités de construction très fortes mais autorisées par le PLU. Toute la négociation est d'arriver à obtenir un nombre raisonnable de logements et

suffisamment de parkings ainsi que le bon alignement, conforme à la vision de développement que nous portons, exemple rue de Villeneuve.

Le projet du centre des commerces est-il " mort " ?

Dès notre élection j'ai été sollicité par *Pitch promotion* qui venait de signer une promesse de vente avec le propriétaire qui détient près de 80% des commerces dans l'actuel centre des commerces. Il portait une première esquisse qui ne nous convenait pas. Nous l'avons fait évoluer d'un commun accord. Un permis de construire était quasiment finalisé en 2023 quand le promoteur s'est aperçu que la crise

financière avait rompu l'équilibre financier du projet.

La fin de la promesse de vente qui liait le promoteur et le vendeur est venue à échéance mi-2024. Nous avons fait savoir au propriétaire que la commune se positionnait, en accord avec l'EPORA qui est un opérateur foncier placé sous l'autorité de la préfecture, pour acheter les biens mis à la vente. Les discussions

sont en cours, le propriétaire informé de notre volonté d'intervenir et dans les mois qui viennent nous serons fixés.

Pouvez-vous nous parler du plan 1 d'économies, ses résultats et les perspectives ?

Nous avons une certitude dans ce monde incertain : les aides aux communes vont baisser. Comme depuis 10 ans d'ailleurs ce qui a conduit une perte financière déjà de près de 600.000€/an.

Pour se préparer à cette chute des recettes j'ai demandé à la Directrice

Générale des Services de préparer un deuxième plan d'économies, qui a été présenté au Conseil du 4 février. Le premier avait permis une économie de 200.000€/an sans dégrader les services rendus à la population, comme la mise à disposition des salles aux associations, la prise en charge pour partie des frais

de restauration scolaire des familles et du périscolaire, la prise en charge des frais de piscine,... Il en sera de même pour le deuxième.

Envisagez-vous une augmentation de la taxe foncière ?

Non, pas pour 2025. Si les choses restent stables tout ira bien. Dans le cas contraire il y aura des choix à faire inévitablement. Dégrader les services ou augmenter les impôts ?



Que souhaitez-vous nous dire au sujet du complexe sportif ?

Nous disposons d'un complexe sportif exceptionnel pour une commune de notre taille. Mais il est vieillissant et nous avons entrepris une rénovation profonde que nous devons encore continuer, d'une part parce que la population augmente et qu'il convient d'offrir plus de places, d'autre part parce que certains locaux ou terrains sont en bout de course.

Et pour conclure ?

Je voudrais vous assurer de notre détermination à conduire les projets sur lesquels nous nous sommes engagés en début de mandat. A la fin de notre mandature ils ne seront pas tous achevés car inévitablement ils s'inscrivent dans un temps long.

Je salue toutes les associations qui sont la richesse de notre commune et sans qui Ternay ne serait pas ce qu'elle est – Je l'ai dit, je le dis et je le redirai.





BIENVENUE À LA NOUVELLE DGS & AU NOUVEAU DST

REPÈRES

LA MAIRIE DE TERNAY C'EST :
65 AGENTS AU SERVICE DE LA
COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE
TERNAY



DES FONCTIONS RESSOURCES :
FINANCES, COMPTABILITÉ,
RESSOURCES HUMAINES,
COMMUNICATION, ...



DES SERVICES À LA PERSONNE
D'ORDRE ADMINISTRATIF :
ACCUEIL, ÉTAT-CIVIL, ÉLECTIONS,
URBANISME, ASSOCIATIONS...



DES SERVICES TECHNIQUES
D'ENTRETIEN DES ESPACES
COLLECTIFS ET DU PATRIMOINE
BÂTI : VOIRIE, ESPACES VERTS,
BÂTIMENTS ...



DES SERVICES PETITE ENFANCE,
ENFANCE, JEUNESSE : RPE, MULTI-
ACCUEIL, ÉCOLES, PÉRISCOLAIRE...

HÉLÈNE DANA, DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

"Après un cursus en droit, je me suis naturellement dirigée vers les missions auprès des Communes, qui sont selon moi l'échelon territorial le plus important en France. J'ai dès la fin de mes études occupé des postes de DGS dans la Drôme, dans le Rhône et en Isère. Cela fait bientôt 25 ans que j'accompagne les élus et les agents dans l'évolution des Communes.

Être DGS c'est piloter, coordonner et faire aboutir les projets d'une équipe municipale, c'est être tournée vers l'amélioration du cadre de vie des habitants d'une Commune, l'évolution des structures et leur adaptation aux nouveaux modes de vie et à l'augmentation de la population. C'est également être force de proposition pour toujours optimiser la qualité du service rendu aux usagers. Pour cela il faut s'appuyer sur les 65 agents communaux qui sont essentiels à la vie communale. Ainsi les services comportent 6 pôles, qui permettent de répondre à toutes les missions dévolues à la Commune, tant pour la vie quotidienne des habitants, que pour leur cadre de vie."

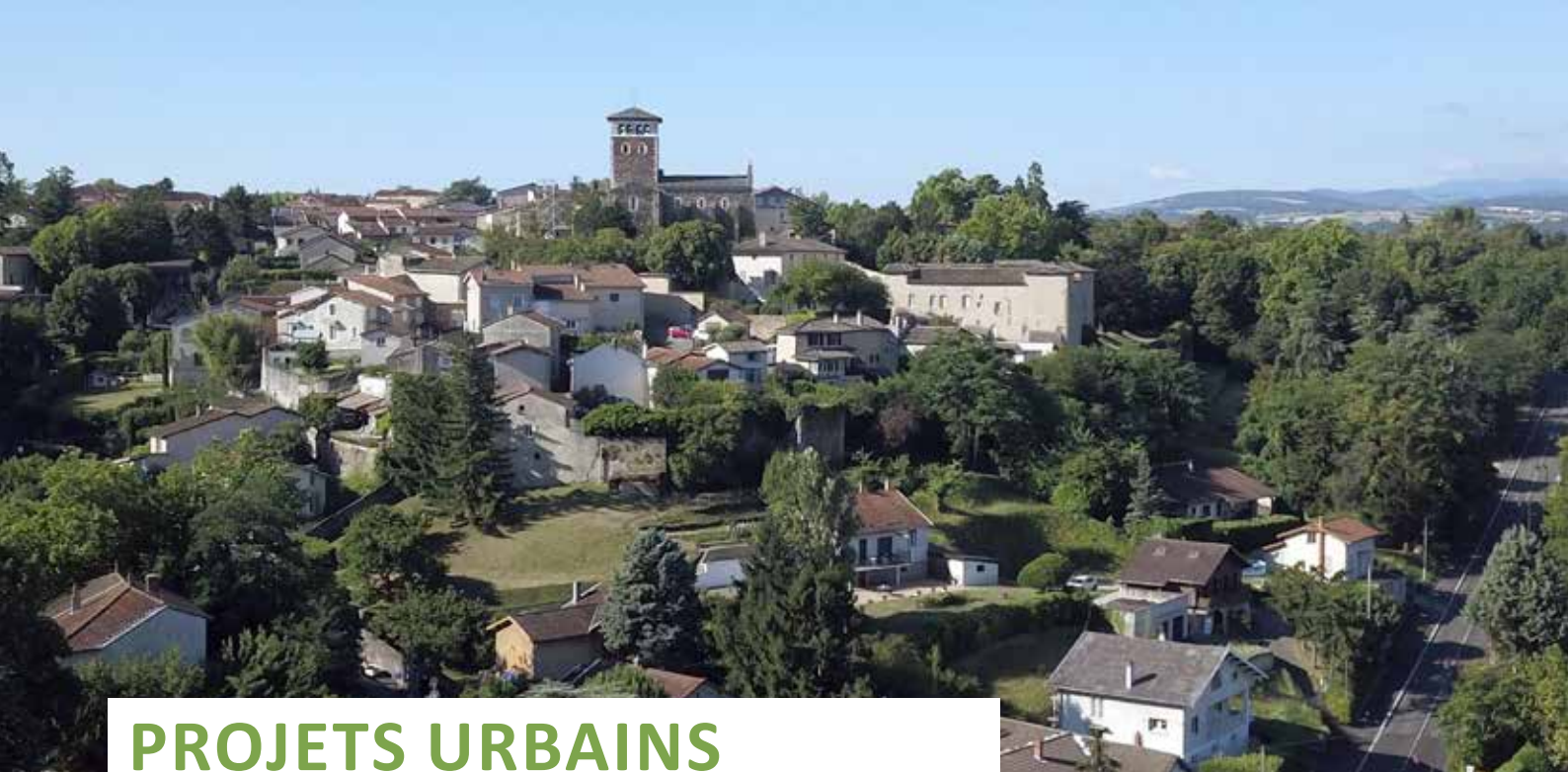
YANN RAVILLARD, DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

"Je suis natif de Lyon et j'aurai 40 ans cette année. J'ai obtenu en 2007 un Diplôme Universitaire Technologique Option Génie industriel et maintenance. Ayant effectué plusieurs emplois au cours de mes études, j'ai pu apprécier l'importance de la bonne entente d'une équipe pour gérer les « coups de feu ».

J'ai ensuite occupé des emplois dans plusieurs domaines : maintenance industrielle en agroalimentaire et pharmaceutique ; études techniques et de suivi de chantiers pour des projets neufs ou en réhabilitation de bâtiments à la ville de Lyon.

Mon dernier emploi : un poste en responsabilité à la Station d'épuration de Pierre-Bénite où j'ai pu acquérir de nouvelles compétences professionnelles notamment en management d'équipe et de gestion des relations avec les personnes. Voulant encore progresser dans mes compétences, j'ai choisi en cours d'année 2024 d'intégrer le poste de Directeur des Services Techniques sur la commune de Ternay. DST c'est apporter une solution technique aux demandes des élus, piloter les projets structurants de la commune et coordonner le travail des équipes de terrains, le tout en adéquation avec les directives de la DGS et M. le Maire, avec qui je travaille en étroite collaboration."





PROJETS URBAINS

Dossier suivi par Michel Goy, Adjoint aux grands projets et Michel Mazet, Adjoint à l'urbanisme

QUARTIER DU CENTRE DES COMMERCES : AMÉNAGEMENT DU PARKING DES PIERRES

Le parking des Pierres va dès cet été être transformé et agrandi pour permettre un meilleur accès à l'ensemble du quartier du Centre des Commerces qui regroupe le secteur de la Mairie, les Commerces et l'École des Pierres.

Après travaux sur ce secteur, ce sont **89 places de parking** qui seront disponibles, sans compter les places

existantes du parking de la Fresque. Les porteurs de ce projet, présenté aux enseignants, puis à la population lors de la réunion publique le vendredi 21 mars à 18h30 en Mairie, sont le bureau Zeppelin et la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon. L'impasse des Ecoles, située entre les deux programmes immobiliers en

cours, sera également complètement reprofilée. Le chemin sera aplani et sa largeur sera doublée, intégrant des espaces verts, une surface stabilisée pour le déplacement en mode doux (piéton + vélo). Un nouvel éclairage sera mis en place.





SE LOGER À TERNAY : UN ENJEU MAJEUR

BILAN DES PROJETS IMMOBILIERS PRIVÉS AU 1ER MARS 2025

Vous pourrez constater sur la carte ci-contre l'évolution des constructions de logements sur Ternay. Tous ces projets immobiliers ont fait l'objet de négociations entre la mairie et les promoteurs, et sont conformes au Plan Local d'Urbanisme.

Réalisés, en cours, à l'instruction ou encore à l'étude, la plupart comportent à la fois des Logements Locatifs Aidés et des logements en accession à la propriété.

Lors de la mise en location des Logements Locatifs Aidés, certains sont attribués en tant que réservataires :

- A la Préfecture ;
- Aux organismes financeurs dont Action Logement ;
- Au bailleur ;
- Aux communes et communautés de communes, sous réserve de participation au financement et/ou de garantie d'emprunt, donnant droit à réduction des pénalités de la Loi relative

à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU).

L'attribution de ces logements est effectuée en tenant compte de critères tels que la composition familiale, le niveau de ressources et les conditions de logement actuelles.

DES LOGEMENTS LOCATIFS AIDÉS, LES TERNAYSARDS EN ONT AUSSI BESOIN !

La hausse des prix de l'immobilier sur nos communes rend l'accès à la propriété de plus en plus difficile.

Les locations suivent la même tendance.

De ce fait, beaucoup de Ternaysards ont de grosses difficultés à se loger ou se reloger et ils se tournent alors vers les Logements Locatifs Aidés (LLA).

Ce sont des logements construits avec le soutien de l'Etat, offrant des loyers inférieurs au marché privé.

Ces logements sont proposés en priorité à des jeunes Ternaysards qui démarrent dans la vie, à des Anciens qui doivent quitter leur logement devenu trop grand ou inadapté, à des couples en cours de séparation...

L'équipe municipale, consciente des difficultés des habitants, est à l'œuvre pour qu'un maximum de ces logements aidés nous soient réservés. C'est pourquoi **sur les 4 dernières années, 38% des nouveaux logements aidés nous ont été réservés alors**

qu'auparavant nous étions à 16%.

Ainsi, depuis 2020 la municipalité a pu aider 80 familles ternaysardes à se loger.



AMÉNAGEMENTS DU CENTRE HISTORIQUE



TRAVAUX GRANDE RUE

Les travaux Grande Rue se sont déroulés conformément au planning initial.

Les caniveaux ont été posés, les bétons désactivés en raccord le long des façades sont terminés. Achevée, la pose des enrobés de remplissage a sonné la fin des grands travaux de cette rue.

La circulation peut reprendre son cours normal, en notant bien qu'il s'agit d'une zone partagée, entre piétons, deux roues et voitures, où la vitesse est limitée à 20km/h et où les piétons restent prioritaires.

Merci à tous les administrés qui ont soutenu nos commerçants du Centre Historique pendant cette période difficile pour eux.

AMÉNAGEMENT PLACE DE L'ÉGLISE

Une réflexion est en cours pour le réaménagement de la Place de l'Église.

Ce travail a été confié au Cabinet *Graphyte Architecte Paysagiste* qui fera très prochainement des propositions prenant en compte :

- > le stationnement sur la Place de l'Église ;
- > les sens de circulation ;
- > la végétalisation possible sur la Place.

Son travail s'appuie notamment sur **des études de circulation menées en 2024 qui permettront de prendre des décisions sur les accès à cette place.**

Dès l'aboutissement de ce travail de réflexion, une réunion d'information et d'échanges aura lieu avec les riverains environnants concernés. Cette réunion

devrait se dérouler prochainement.

Bien suivre les actualités sur les panneaux lumineux ou encore sur le site de la Mairie à ce sujet.



L'AMÉNAGEMENT DU JARDIN DES MOINES

En ce début 2025, les travaux du jardin des Moines progressent : la dalle du local technique Montée Saint-Mayol a été coulée, la plateforme est en cours de préparation, la passerelle sera posée en mars et la fin du chantier est prévue pour début juin.

A cette occasion une inauguration se déroulera en juin ou juillet, la date est à fixer, et tous nos mécènes et partenaires seront conviés.

Une plaque sera dévoilée portant les noms de celles et ceux qui nous ont soutenus tout au long de cette entreprise de restauration qui n'est pas encore totalement terminée.

Cette inscription fait partie des contreparties aux dons reçus.

La souscription pour les travaux est toujours possible jusqu'à la clôture, **c'est-à-dire jusqu'à mi-mai environ**, auprès de la Fondation du Patrimoine, Prieuré Saint-Pierre de Ternay sur le site ou par courrier.



CE QU'IL RESTE À FAIRE ?

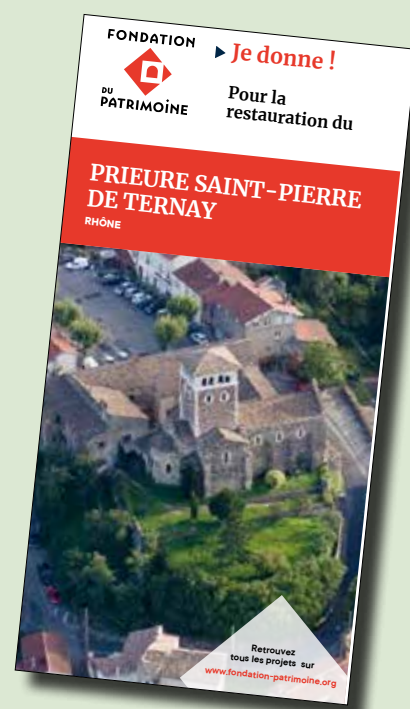
Il reste la nef et la façade ouest de l'église Saint-Mayol dont les pierres se descellent et qu'il faut consolider.

Pour cette phase, non envisagée actuellement, les services de la DRAC seront sollicités car l'église est classée et donc éligible à subventions à hauteur de 40 % complétées par une subvention de la Région.

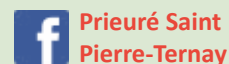
Les archéologues ont communiqué des informations supplémentaires provenant de l'analyse du bâti effectuée l'année dernière qui nous permettront de solliciter de nouveau auprès de la Conservation régionale des Monuments historiques, service de l'Etat, une protection globale de l'ensemble prieural.



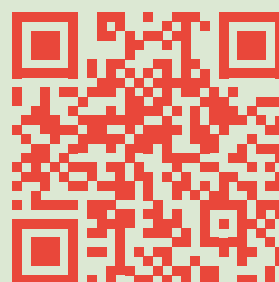
*Au Château, la consolidation
des Évangélistes*



RETROUVEZ
LA PLAQUETTE
D'INFORMATION
EN MAIRIE



POUR SOUSCRIRE





AXIHOME

MENUISERIES & ÉNERGIES

LOIRE SUR RHÔNE (69) | L'HORME (42)

FENÊTRES

Bois/Aluminium - Acier - Bois - PVC

PORTES

Bois/Alu - Acier - Aluminium

VOLETS

Battant - Roulant - Persiennes

PORTES DE GARAGE

Sectionnelle - Enroulable - Battante

PORTAILS

Contemporain - Classique

PERGOLAS & STORES

Protection solaire



AXIHOME c'est **3 magasins** à votre service depuis plus de 10 ans (**Loire sur Rhône, Craponne & L'Horme**) et la garantie de **produits français**. Une **équipe dynamique** à votre disposition pour tous vos projets!

DEVIS GRATUIT & SANS ENGAGEMENT

RGE

04 78 73 00 20

www.axihome.org



LE NOUVEAU PÔLE DE SANTÉ DE TERNAY

LA MAISON MÉDICALE D'ORIGINE :

Construite il y a 50 ans... Magnifique projet caractéristique des années 75, issu de la volonté des médecins de se regrouper pour offrir un meilleur service à leurs patients.

Ce projet regroupait une dizaine de bureaux médecins, infirmières, avec salles de soins associées, Salle Radio, et appartement d'astreinte médecins, le tout situé sur 4 ½ niveaux distribués par de nombreux couloirs étroits et des ½ volées d'escalier.



50 ANS APRÈS :

- le bâtiment est resté à peu près le même (jusqu'à la chaudière d'origine), les fonctions ont changé, l'organisation des médecins s'est modifiée.

- l'accessibilité personnes à mobilité réduite n'est plus assurée. Le projet aujourd'hui :

Des travaux de réorganisation sont en cours dans les 4 ½ niveaux. Les circulations sont élargies pour être conformes aux règles d'accessibilité, mais les bureaux des médecins en place ne seront pas modifiés. De nouveaux bureaux sont créés dans la partie basse de ce bâtiment pour accueillir dès avril 2025, trois professions paramédicales.

LE BÂTIMENT NOUVEAU :

C'est grâce à sa construction que seront résolus les problèmes d'accessibilité.

Un ascenseur est créé pour desservir l'ensemble des 4 ½ niveaux. Deux niveaux, RdC et R+1, seront créés en continuité des niveaux existants.

Des circulations horizontales desserviront en toute facilité ces deux niveaux principaux. Deux surfaces de plateau à diviser de 360m² divisibles, seront créées pour accueillir de nouvelles professions.

Le 8 février a eu lieu la pose de la première pierre en présence des élus locaux, de l'Agence Régionale de santé, ainsi que des professionnels de santé et administrés.



Aujourd'hui, à la fin de la première phase des travaux, ce sont 15 professionnels de santé qui exerceront dans ces locaux. L'équipement créé ayant une capacité totale d'accueil de 32 professionnels en tout.

Et ce n'est plus d'une maison médicale que nous parlerons, mais bien d'un véritable Pôle de Santé regroupant les professions médicales, mais aussi un large panel de professions réglementées.

Les surfaces existantes : 650m²

Les surfaces créées : 430m²

Ensemble des travaux : terminés début d'année 2026

Coût des travaux seuls : 955.000 €HT

Coût des travaux T.D.C. : 1.200.000€HT



BUDGET 2025

GESTION SAINE ETDYNAMIQUE

Dossier suivi par Robert Poloni, Adjoint aux finances

Le conseil municipal du 11 mars 2025 a adopté le budget principal 2025 de la commune.

Depuis plusieurs années nous annonçons comme une banalité la progression grandissante des dépenses publiques que toutes les communes subissent :

- inflation des matières premières pour les restaurants scolaires pour les produits d'entretien, fluides et autres ;
- couplée à celles insupportables des marchés publics et autres

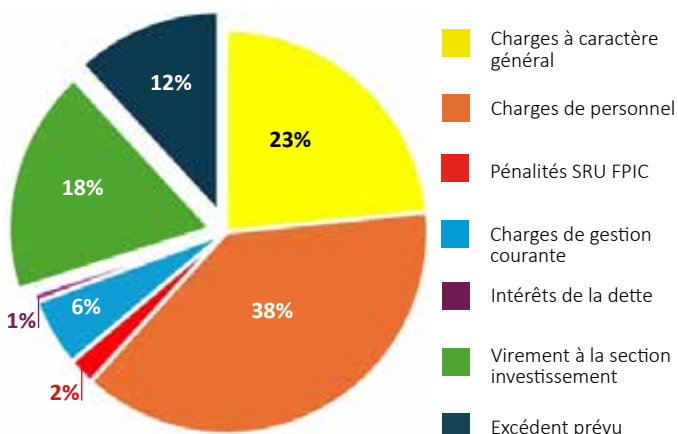
dépenses habituelles nécessaires au fonctionnement de notre commune.

Pour autant à Ternay nous résistons en multipliant les pistes d'économies avec un nouveau plan qui sera mis en œuvre prochainement, la recherche active des subventions supplémentaires, la négociation acharnée de tous nos contrats,...

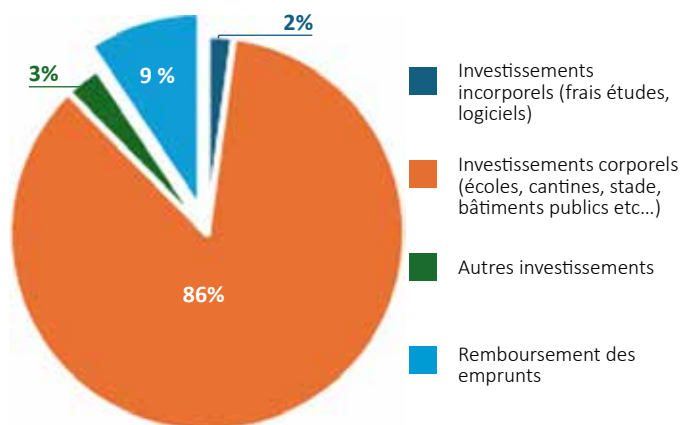
Grâce à tous ces efforts et à une gestion quotidienne plus fine tant de nos dépenses que de nos recettes, nous poursuivons la mise en œuvre de notre ambitieux programme d'investissements, pour rendre Ternay toujours plus agréable.

UN BUDGET DÉPENSES DE 11 725 K€

MAÎTRISÉ EN FONCTIONNEMENT 8 098 k€



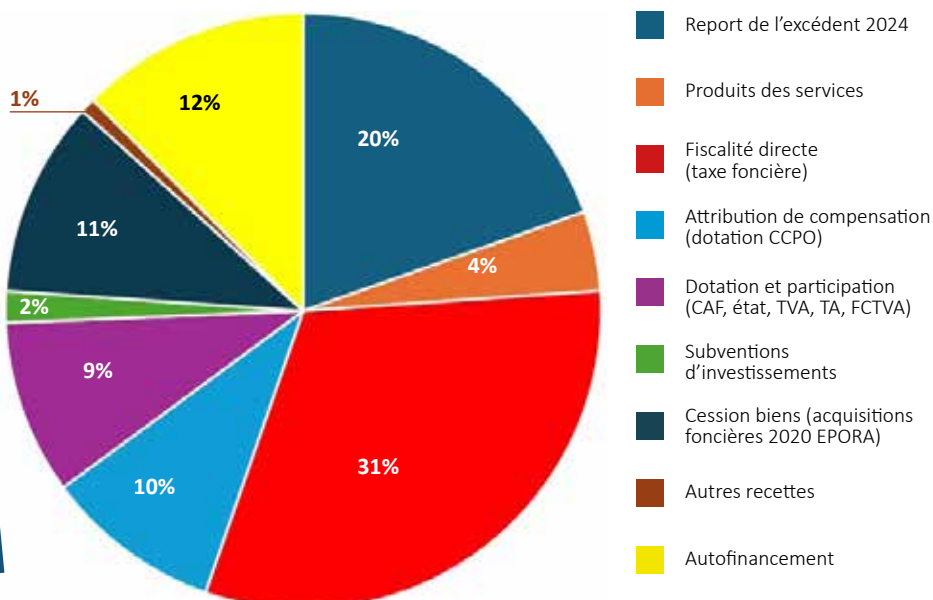
DYNAMIQUE EN INVESTISSEMENT 3 627 k€



FINANCÉ PAR DES RECETTES DE 11 725 K€, sans recours à l'emprunt



Le budget communal peut être consulté en mairie dans son intégralité, sur simple demande, aux heures d'ouverture des bureaux.



BILAN 2020 à 2024

Rétrospective des dépenses engagées depuis 2020 jusqu'en 2024 (hors administration générale)

De 2020 à 2024, les frais de fonctionnement de la commune se sont élevés à 26 millions €, les investissements à 14 millions €, soit un budget total de 40 millions €. Ces dépenses ont été financées par 21 millions € de recettes fiscales (seulement 50% du budget), 5 millions d'emprunt et le solde restant par la participation des familles aux frais de scolarités, les subventions diverses et notre Fonds de Roulement.

Un focus sur ces dépenses montre le poids de chaque service municipal, et en particulier celui des écoles et de l'éducation de nos enfants qui représente un montant total de 9,2 millions € avec 6,9 millions de reste à charge pour la commune.



ESPACES VERTS, GRAND CLOS, RÉSEAUX ENTERRÉS



SÉCURITÉ INTÉRIEURE

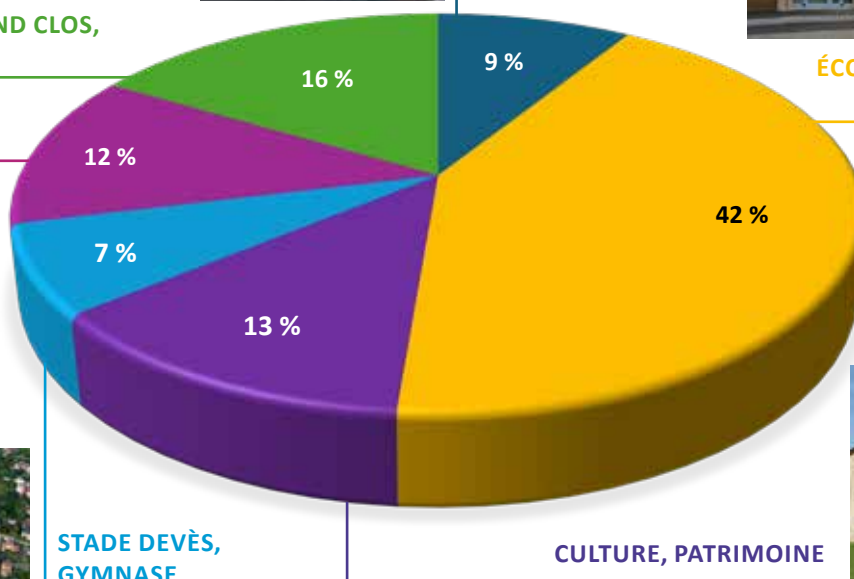


ÉCOLES, RESTAURATION, ACCUEIL DE LOISIRS

AIDES AUX FAMILLES, CRÈCHES



STADE DEVÈS, GYMNASE



CULTURE, PATRIMOINE

Rétrospective des dépenses des écoles

Chaque année, la Commune consacre en moyenne 1 376 k€ pour un accueil scolaire dans de bonnes conditions. Cependant, il est à noter que pendant les deux années 2020 et 2021, le fonctionnement de ce service en particulier a été fortement perturbé par des périodes de fermetures obligatoires. Il convient donc d'afficher des dépenses

annuelles pour une année «normale» de 1 500 k€. Au 01/03/2025 :
 . 690 élèves sont répartis dans 2 écoles maternelles et 2 élémentaires ;
 . 440 élèves fréquentent le service du périscolaire et/ou de l'extrascolaire ;
 . 590 élèves mangent tous les jours dans un des 3 restaurants scolaires.
 D'ici la rentrée des classes 2027, il est

fort probable que le Groupe Scolaire des Pierres doive ouvrir une ou deux classes supplémentaires. Il convient donc de prévoir l'agrandissement et la rénovation énergétique en 2025/2026, budget à l'étude mais sans doute supérieur à 1M€.

FOCUS SUR LES DÉPENSES DES ÉCOLES (participation familles et subventions CAF déduites) de 2020 à 2024		en K€
Salaires hors enseignants (cantières, ATSEM maternelles, surveillance, ménage...)	2 287	
Coût moyen annuel des salaires		457
Coût fonctionnement écoles maternelles	631	
Coût investissements écoles maternelles	235	
Coût moyen annuel des écoles maternelles		173
Coût fonctionnement écoles élémentaires	1 267	
Coût investissements écoles élémentaires	187	
Coût piscine (location bassins et transport en car)	199	
Coût moyen annuel des écoles élémentaires		331
Cantine : reste à charge pour la commune en fonctionnement	114	
Cantine : coût des investissements	1 246	
Coût moyen annuel de la restauration		272
Accueil de loisirs : reste à charge pour la commune	714	
Coût moyen annuel de l'Accueil de loisirs		143
TOTAL	6 880	1 376



RÉUNIONS DE QUARTIERS

Bilan des réunions de quartiers 2024 : principaux sujets évoqués et réponses données

1. SÉCURITÉ / sentiment d'insécurité et incivilités

> **Excès de vitesse** : Plusieurs rues, comme le chemin de la Grande Borne, l'avenue des Pierres, la rue de Villeneuve, la rue du 27 juillet 1944, font l'objet de signalements.

Des contrôles de vitesse aléatoires sont effectués ; à savoir qu'en 2026 la vitesse devrait passer à 30 km/h dans toutes les agglomérations.

> **Stationnements abusifs** : En particulier aux abords des écoles.

Les policiers assurent la sécurité des enfants aux entrées et sorties ; la gendarmerie est sollicitée pour verbaliser les stationnements gênants ; un projet d'aménagement du parking de l'école des Pierres va voir le jour.

> **Cambriolages** : Sont-ils en hausse ? Plusieurs quartiers concernés dont Buyat.

Avec 30 cas en 2023 et une augmentation en début d'année, la Commune rappelle l'importance du dispositif de vidéoprotection, déjà constitué de 50 caméras. L'objectif est de dissuader les intrusions en surveillant les entrées et sorties du territoire. En cas d'absence, se signaler sur OTV.

> **Rassemblements gênants et rodéos** : signalés avenue des Pierres et au Devès.

Bien que limités, ces phénomènes sont surveillés, notamment au centre commercial. La police municipale tourne régulièrement. Un conseil de la gendarmerie en cas de problème : appeler le 17.

2. NOUVELLES CONSTRUCTIONS / Logements Locatifs Aidés

> **Combien manque-t-il de logements ?** Quelles obligations pour la construction de logements sociaux ?

Pour rappel : ces projets répondent à des obligations légales dictées par le Contrat de Mixité Sociale.

Avec 100 logements en construction et 70 à venir, Ternay atteindra 20 % en 2026, un palier imposé par la loi. Les maires qui ne respectent pas ces obligations risquent des sanctions financières importantes.

Un impact maîtrisé : Chaque projet est négocié avec les promoteurs pour assurer des infrastructures adaptées (parkings, espaces verts) et réserver des logements aux Ternaysards. Malgré les contraintes, ces constructions visent à répondre à un véritable besoin de logements, tout en préservant la qualité de vie.



3. VOIRIE / problèmes de circulation

Des problématiques spécifiques, selon les quartiers, exemples :

> **Quartier Fléviu** : défauts d'entretien des trottoirs et de marquage au sol, route de Gravignan en particulier. Le pont SNCF rue des Cités est très abîmé : chaussée et barrières dégradées.

La réfection de certaines chaussées est déjà programmée. Le marquage au sol du stop rue des Cités sera refait.

En accord avec la SNCF, la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (CCPO) a fait réaliser des investigations de nuit. L'enrobé est à refaire, mais à priori pas d'intervention lourde, la stabilité globale du pont n'est pas en cause. 100 k€ pour refaire les clôtures latérales.

> **Centre historique** : Le stationnement et la circulation autour de la place de l'Église restent problématiques : non-respect-du sens unique, voitures ventouses sur la place,... Stop Montée des Pavés à déplacer.

Accord pour faire déplacer le stop. Une étude est en cours pour repenser l'aménagement global de la place.

> **Quartier Crottat Buyat** : quels aménagements route de Sérézin ? piste cyclable très attendue. Trottoirs à améliorer chemin de Buyat.

Elle fait partie du projet global de modes doux, évalué à 10 millions d'euros par la CCPO. Un propriétaire refuse de vendre, on ne lâche rien, une Déclaration d'Utilité Publique est en préparation.

Chemin de Buyat, il faudra en priorité modifier les réseaux et attendre la fin des travaux pour intervenir.

> **Quartier des Pierres** : Feux tricolores mal synchronisés et manque panneau pour faire signe d'avancer. Difficultés de circulation rue de Morze à proximité des feux.

Voir avec la CCPO pour le panneau ; Accord pour étudier une autre synchronisation des feux.

Achat d'une maison rue de Morze pour pouvoir élargir le passage à cet endroit.

4. POLLUTION / Environnement

> **Odeurs nauséabondes** : constitution d'un collectif de riverains pour faire remonter les doléances.

La mairie soutient cette initiative et agit de son côté auprès de l'entreprise Racine, l'ARS, la Préfecture, pour résoudre le problème de ces nuisances, sans attendre le déménagement de l'entreprise, prévu dans les trois prochaines années.

> **Nuisances sonores** : signalées quartier Fléviu en provenance de l'entreprise Eiffage.

Consignes données par la mairie suivies d'effet ; à vérifier si le problème est revenu.

> **Polluants PFAS** : Que fait-on pour les PFAS ? Demande de filtres en amont dans la station de pompage.

Des filtres ont été installés dans les écoles, et un suivi est assuré en lien avec les autorités compétentes. La mairie reste mobilisée pour réduire ces impacts à long terme.



Les réunions de quartier témoignent de la volonté de la municipalité d'être à l'écoute des préoccupations de chacun. Si vous souhaitez entrer en contact avec un élu pour un problème particulier, vous pouvez vous adresser à :

Anis BOUAINÉ, conseiller délégué aux relations avec les administrés
anis.bouaine@ternay.fr

DE NOUVELLES RÉUNIONS DE QUARTIERS SONT PRÉVUES À PARTIR DE JUIN 2025



POLITIQUE SOCIALE DE LA COMMUNE

Dossiers suivis par Béatrice Croisile, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale

La politique sociale englobe et se décline de la Petite Enfance aux Séniors, en passant par les familles, les écoles et les associations. C'est au travers des différents services publics et associatifs que nous observons toute son envergure pour proposer, accompagner, améliorer le quotidien de chacun. Le bien vivre ensemble et le vivre mieux sont au cœur de cette politique sociale.

ENFANCE ET JEUNESSE

Les actions de parentalité :

La parentalité se met en place naturellement au sein de la famille, au fur et à mesure de l'évolution de l'enfant. Néanmoins, il peut y avoir des freins, des événements qui inquiètent les parents. Ainsi, les actions de parentalité ont tout leur sens pour les accompagner dès la petite enfance jusqu'au collège.

Le Relais Petite Enfance propose des TAPE (Temps d'Accueil Parents enfants), des conférences (sommeil, développement psychomoteur...), une réunion d'information pour préparer la toute 1ère rentrée des classes, des moments festifs avec les parents et leurs tout-petits. La PMI (Protection Maternelle Infantile) est aussi très sollicitée pour aider certains parents entre-autres à endosser leur rôle et leur responsabilité en tant que parents.

Puis, dans le milieu scolaire, ce sont des actions qui accentuent la participation active des parents dans l'organisation d'événements.

La Petite Enfance : Voir p. 20

Le pôle Enfance Jeunesse :

Tout comme la Petite Enfance, la suite logique des réponses aux besoins est difficile à atteindre pour une Commune de la taille de Ternay avec les infrastructures existantes.

L'accès à la cantine et à l'accueil de loisirs bénéficie d'une

tarification sociale selon le Quotient Familial depuis 2021.

En 2022, instauration du dispositif « **cantine à 1 €** » pour les QF les plus bas et en 2025 celui-ci est appliqué jusqu'au QF de 700 € ; 115 enfants en bénéficient.

Évolution en 10 ans	élèves scolarisés	mangent à la cantine	péri et/ou extrascolaire
2015	519	402	198
2025	690	590	440

Le CLAS est un dispositif d'accompagnement scolaire proposé dans les deux écoles élémentaires gratuitement à 24 enfants, qui selon leurs enseignants, en ont le plus besoin pour s'épanouir et réussir à l'école.

Le Conseil Municipal des enfants : Voir p.21

Les partenariats :

A l'école, des partenariats se forment entre Mairie, CAF, CPTS (professionnels de santé), équipes enseignantes, accueil de loisirs, association de parents d'élèves, pour organiser des événements comme les projets sur la sensibilisation de l'utilisation des écrans, les cafés-débat, le goûter des parents, les petits-déjeuners partagés en famille, les lotos, kermesses... visant à rapprocher les familles en partageant des moments conviviaux.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Conseil d'Administration du CCAS est composé de conseillers municipaux et de personnalités de la société civile engagées dans l'action sociale, soit à titre professionnel soit au sein d'associations caritatives actives sur notre territoire.

Cette équipe est à l'écoute des besoins des Ternaysards les plus fragiles.

Un certain nombre d'aides financières soumises aux conditions d'âge et/ou de ressources permettent d'alléger les dépenses de ces familles.

Ses objectifs :

- > Aider les jeunes à la pratique du sport et la culture : plus de 100 enfants bénéficient chaque année de bons sport / culture
- > Aider les Ternaysards à mieux se nourrir, en partenariat avec les Jardins de Lucie
- > Aider les anciens à bien vieillir : portage de repas, aide chauffage, aide à domicile, ...

> Aider les anciens à ne pas rester isolés, en partenariat avec le Comité d'Amitié aux Anciens

> Veiller aux personnes fragiles en période de canicule et de grand froid par un contact téléphonique régulier : 50 personnes concernées

> Veiller à garder un lien avec nos Aînés résidents à l'EHPAD de Châteauneuf

> Accompagner les personnes en grande difficulté financière avec l'appui des Assistantes sociales et du service Autonomie de la Maison du Rhône

> Développer des actions de prévention et de sensibilisation : Semaine bleue, Octobre rose, Vaccination, ateliers Tous Debout...

Tout cela ne serait pas possible sans la participation active du Secours Populaire, du Secours catholique, du Comité d'Amitié aux Anciens de Ternay et des professionnels de santé.



Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le CCAS : Soit en vous adressant à l'Accueil de la Mairie, soit par mail ccas@ternay.fr



L'appui des services extérieurs :

Pour mettre en œuvre une politique sociale et solidaire efficace, la Commune s'appuie sur les services institutionnels Etat, Région, Département, CAF, Forces de l'ordre, Pompiers, mais aussi les Associations de soutien aux populations en situation de précarité, et tous les Bénévoles.

C'est donc avec cette collaboration entre tous que nous pouvons apporter du soutien, créer du lien social et favoriser les échanges entre tous les habitants.

LE RELAIS PETITE ENFANCE - RPE

Temps d'Accueil Parents Enfants
Au Relais Petite Enfance de Ternay (RPE)

Matinées parents enfants en chaussettes...
Gratuit, sans inscription

Un temps dédié aux familles et futurs parents :
Vous pourrez profiter de la salle d'animation du RPE. Jouer avec votre enfant et d'autres enfants. Échanger sur les thèmes qui vous préoccupent avec les autres parents, l'animatrice, professionnelle de la petite enfance. Découvrir, prendre votre temps. Connaître d'autres enfants, d'autres parents...

Vendredis à retenir de 9h00 à 11h00 :
10 & 24 janvier, 7 & 21 février, 14 & 28 mars, 11 avril, 16 mai, 6 & 20 juin, 4 juillet, 5 & 19 septembre, 3 & 17 octobre, 14 & 28 novembre, 12 décembre

Infos pratiques :
Contact : Rachel PISSAVIN
Relais Petite Enfance - 2 Rue Petra - 49340 Ternay
Tél : 04 78 45 21 95 ou Courriel : relaispetiteenfance@ternay.fr

Votre enfant entre à l'école maternelle ?

C'est la rentrée ! **À Ternay !**

Cette information est pour vous !

Nous vous proposons de tout vous dire sur la vie scolaire de votre enfant, du lundi au vendredi !

MARDI 1^{er} avril 2025 à 18H30

Salle des Bruyères
au 61 rue de Chassagne



Conformément aux attentes de la Caf du Rhône et en conformité avec la loi pour un Service Public Petite Enfance (SPPE) entrée en vigueur au 1er janvier 2025, le RPE gère le GUICHET UNIQUE DES FAMILLES. Celui-ci est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et de recueil des demandes d'accueil en matière de petite enfance sur la commune. Il assure confidentialité, équité et impartialité dans le traitement des demandes de places d'accueil.

L'animatrice responsable du RPE propose un rendez-vous à toutes les familles en recherche d'un mode d'accueil afin de leur présenter et de les conseiller sur l'offre disponible sur la commune. Elle est là aussi pour aider le parent qui devient employeur d'un Assistant Maternel par exemple.

Les services d'accueil proposés à Ternay :

Accueils Collectifs : Multi-Accueil « Les Pierrots » 24 places et deux micro-crèches avec chacune 12 places ;

Accueils Individuels : 26 Assistants Maternels et potentiellement une ou deux Gardes d'enfants à domicile (non référencés au RPE) ;

Accueils des professionnels : Le RPE est aussi un lieu d'accueil pour les Assistants Maternels, pour les écouter et répondre à leurs questionnements ; des temps collectifs sont organisés pour leur permettre de se retrouver avec les enfants dont elles ont la garde, d'échanger sur les bonnes pratiques ou les difficultés rencontrées, et rompre leur isolement professionnel ; des intervenants professionnels de la Petite Enfance viennent enrichir ces temps privilégiés. Cette année, ce sont onze Assistantes Maternelles qui suivent un

cursus de formation-action avec un psychomotricien.

En lien avec cette formation psychomotricité, le **RPE organise une conférence-débat le mardi 15 avril à 19h30 salle des Bruyères** pour échanger avec toutes les personnes concernées par l'accompagnement de l'enfant dans les grandes étapes de son développement psychomoteur.

Contact : Rachel PISSAVIN

Relais Petite Enfance, 2 Rue Petra

Tél : 04 78 45 21 95 (messagerie)

Courriel recherche modes d'accueil :

guichetunique@ternay.fr

Courriel programmes du RPE :

relaispetiteenfance@ternay.fr

Le Relais Petite Enfance de Ternay

vous invite à participer à une conférence débat animée par
Monsieur José Braz, psychomotricien

La dernière... Tu devrais pas... Ça fait un temps... il faut... Tu le vois... ahahaha! Il hurle... dès que je quitte la pièce!!!

Il faut serrer les bébés... Il ne faut pas... Mais à la place... tout aller au vent! Pourquoi il est toujours en colère?

«Écoutez moi grandir dans mon corps et dans ma tête»

Accompagner l'enfant dans les grandes étapes de son développement psychomoteur

Mardi 15 avril 2025 à 19h30
à la salle des Bruyères

Entrée libre et gratuite
Soirée réservée aux adultes

Le guichet unique des familles

L'animatrice du Relais Petite Enfance vous accueille sur rendez-vous pour vous accompagner dans votre recherche d'un mode d'accueil pour vos enfants.

Vous trouverez toutes les informations dont vous avez besoin sur l'accueil :

- > Collectif municipal et les préinscriptions pour le Multiaccueil Les Pierrots
- > Collectif avec l'information actualisée sur les micro-

crèches, Les Bibous et Les Petites Madeleines

> Individuel avec la liste des Assistantes Maternelles mise à jour de leurs disponibilités et toutes les informations sur l'embauche, le contrat, la participation aux temps collectifs...

Pour toutes vos questions sur les différents modes d'accueil petite enfance à Ternay une seule adresse à contacter : guichetunique@ternay.fr



DE NOUVEAUX ÉLUS, UN CME ACTIF !

Dossier suivi par Natacha Molinari—Coursat, Bettina Voirin et Michel Corradi, conseillers municipaux

Le Conseil Municipal des Enfants est composé de 16 conseillers de CM1/CM2, élus par tous les élèves du CP au CM2 ; ainsi sont abordées les actions de citoyenneté et du vivre ensemble dès l'école primaire.

En novembre 2024, les enfants des écoles de la ville ont élu 8 nouveaux représentants pour remplacer ceux partis en sixième.

Clarisse, Thibault, Manon, Lola, Gwenaëlle, Lauryn, Elise et Hector

rejoignent leurs camarades de CM2 Gabriel, Claire, Mélina, Noam, Dania, Paul-Antoine, Alia pour une année riche en projets.

Dès leur première action, le 6 décembre lors de Ternay en Lumières, ils ont animé un stand de lumignons très apprécié.

Parmi leurs idées phares pour cette année :

> Jeux de société intergénérationnels ;

- > Bourse aux livres et jouets ;
- > Boîtes à idées ;
- > Améliorations pour la cantine.

Invités au tirage des rois le 12 janvier et aux vœux du 17 janvier, ils poursuivent leur engagement.

Prochain rendez-vous : collecte de livres et jouets à la fête du printemps, le 12 avril 2025. Venez nombreux !





LA BIBLIOTHÈQUE

ÇA S'EST PASSÉ À LA BIBLIOTHÈQUE...

LA NUIT DE LA LECTURE

Le réseau des bibliothèques Liaison vous remercie d'avoir été si nombreux à participer aux Nuits de la lecture 2025 samedi 25 janvier de 10h à 21h au Château de La Porte à Ternay, nous avons vécu de bons moments de rencontre et de partage autour de la littérature, du plaisir de lire et des jeux.

Le programme d'animation sur le thème des patrimoines, élaboré par les sept bibliothèques et le service numérique du réseau des bibliothèques a permis de rassembler toutes les générations avec des animations et des activités variées. Grâce notamment aux partenariats avec les associations locales, le Centre Culturel de Ternay, les ateliers poterie et échecs ont eu un grand succès.

La visite contée du château de La Porte a permis de découvrir l'histoire de ce superbe Château et des mythes et légendes.



Les Fabuleux fabliers d'hier et d'aujourd'hui en musique ont conquis petits et grands et nous ont permis de réviser nos fables de La Fontaine...

Le patrimoine était aussi à l'honneur avec le spectacle de contes "L'Appétit de 1000 vies" d'Ernest Afriyiyé ainsi que la chanson française avec le Blind test musical et interactif animé par Kriss Cool.

Et pour terminer en beauté, nous avons partagé la joie de danser avec le bal folk des familles d'Isabelle Bazin au son du violon, de l'accordéon et de la contrebasse. Quel délicieux moment passé ensemble !

Merci à tous pour votre participation, votre plaisir de lire et de jouer ensemble, dans la joie et la bonne humeur !

ATELIER ROBOTIQUE

Dans le cadre de notre développement d'action culturelle à Fléviéu, grâce à la conseillère numérique du Réseau Liaison nous avons organisé un atelier robotique dans la salle polyvalente de l'école élémentaire de Fléviéu.

Les enfants ont découvert le fonctionnement d'un robot et l'ont programmé pour le piloter. Activité sans écran qui permet une chouette introduction à la robotique tout en douceur et en s'amusant !



ANIMATIONS À VENIR

JEUX DE SOCIÉTÉ : À VOUS DE JOUER !

Une nouvelle malle de jeux est arrivée à Ternay ! Venez jouer aux jeux de société, sur place, dans vos bibliothèques du réseau des bibliothèques du Pays de l'Ozon. 250 jeux de société pour tous les âges et pour tous les goûts sont répartis dans le réseau afin d'offrir aux habitants du territoire la possibilité de se retrouver dans les bibliothèques, en famille, entre amis, pour partager

un temps convivial et ludique. Le fonds circulera tous les six mois pour renouveler régulièrement les propositions sur chaque bibliothèque et vous permettre de découvrir plein de nouveautés ! Venez en famille, entre amis partager un moment convivial et ludique !

Jouez le jeu !



Jeu Vidéo

JEUX VIDÉO

Venez vous détendre en testant des jeux originaux sur Nintendo Switch, entre jeunes ou en famille ! Le réseau Liaison propose des animations vidéoludiques afin de promouvoir l'aspect éducatif et convivial des jeux-vidéo. Ce dispositif est itinérant dans le réseau des bibliothèques.

Retrouvez cette animation à la Bibliothèque de Ternay :
Les mercredis de 15h à 17h : 9 | 16 | 23 avril + 7 mai
Gratuit | à partir de 7 ans (sans inscription)

RENCONTRE QUAIS DU POLAR AVEC NICOLAS VERDAN

Vendredi 04 avril à 18h00 à la bibliothèque

Amateurs de roman policier ?

Né en 1971 à Vevey en Suisse, Nicolas Verdan est journaliste, passionné de politique internationale, et auteur. D'un père suisse et d'une mère grecque, il vit une partie de l'année à Athènes pour mieux comprendre son autre pays. Il enquête pour rendre compte de la réalité grecque, entre libéralisme et corruption. Ainsi naît le personnage d'Agent Evangelos, policier,

ancien militaire sous la dictature des colonels, et ancien du Renseignement. En 2006, Nicolas Verdan obtient pour son premier roman le prix Bibliomedia, le prix Schiller (prix suisse de littérature) en 2012 et le prix du polar romand en 2018.

Si vous souhaitez en savoir plus, rendez-vous à la bibliothèque pour le rencontrer et échanger avec lui autour de son œuvre !



Une séance de dédicaces aura lieu ensuite avec nos libraires partenaires des Cocottes Rousses.

Gratuit, apéro offert

LIVRE ET ABONNEMENT OFFERT

PREMIÈRES PAGES

Un enfant est arrivé dans votre foyer en 2024... le département lui offre son premier livre !

Afin d'accompagner votre enfant dans la découverte des mots, des sons, des images, du monde, le Département du Rhône est heureux de vous offrir "*Viens mon bébé ! Come along my baby !*", un album de Julie Colombet, auteure-illustratrice jeunesse régionale.

Cet ouvrage s'inscrit dans l'opération nationale « Premières Pages » portée par le Ministère de la Culture pour sensibiliser à la lecture et éveiller à la curiosité dès le plus jeune âge.

Parce que l'arrivée d'un enfant est un événement heureux pour tous...

Chaque membre de votre famille bénéficie d'une inscription gratuite annuelle à la bibliothèque de votre commune de résidence.



FESTIVAL BIBLIO Ô VERT

Le festival organisé par le Réseau Liaison a lieu du 12 mars au 09 avril. Toute la programmation est à retrouver en ligne sur bibliotheque@ternay.fr et dans toutes les bibliothèques du réseau.

RAPPEL

Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à toutes et à tous !

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ

>> bibliotheques.pays-ozon.com
>> réseaux sociaux : @ternaybiblio

Centre Culturel



TERNAY

Fête le printemps

12 AVRIL

9h à 15h

12 et 13 avril
Salon de l'Artisanat
Centre Culturel
Château de La Porte

Jeux d'enfants
Stands d'artisanat
Marché hebdo

Place de la Mairie

Restauration sur place

Organisé par la municipalité et
les associations partenaires



TERNAY FÊTE LE PRINTEMPS

PAR LE COMITÉ D'ANIMATION DES ASSOCIATIONS TERNAYSARDES

Dossier suivi par Marie-Thérèse Charre Chazal, Adjointe aux associations

« TERNAY FÊTE LE PRINTEMPS » LES 12 ET 13 AVRIL 2025

La municipalité et les associations partenaires de cet événement, dans le cadre du Comité d'Animation des Associations Ternaysardes, vous proposent deux jours de fête pour fêter le printemps dans la joie et la bonne humeur !

PROGRAMME

Samedi 12 avril de 9h à 15h Place de la Mairie

Présence des commerçants habituels du marché forain (dès 8h) et stands artisanaux de bijoux, objets recyclés, ...

- > Vente de plantes par l'association du Festival de musique ;
- > Création de badges et d'origamis par l'association BD ;
- > Initiation à la joute ;
- > Bourse aux jouets proposée par le Conseil Municipal des Enfants ;

Buvette et restauration par les Classes en 5, le Sou des écoles des Pierres, le Festival de musique, ...
Présence du Secours Populaire pour renseigner sur la Boutique Solidaire ouverte impasse des Buttes Roues.
Présence des Baladins du Pays de l'Ozon.

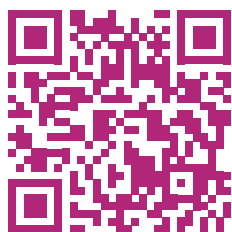
LE TRUC + :

Une structure gonflable gratuite pour les enfants

L'animation musicale sera assurée par :

- > L'Harmonie des enfants de l'Ozon de 10h-30 à 11h15
- > La chorale Primavera de 11h30 à 12h
- > Chris et Sofi de l'association Vilain Coeur de 12h30 à 14h

N.B. Place de l'Église : le Syndicat d'initiative sera ouvert, comme tous les samedis.



CALENDRIER
DES FESTIVITÉS

Samedi 12 avril à 20h30 au Foyer Rural

Une représentation théâtrale « L'impromptu » proposée par le Centre Culturel.



Samedi 12 et dimanche 13 au Château de La Porte, le Centre Culturel organise :

Un Salon de l'artisanat samedi 12 et dimanche 13 avril (voir affiche en fin de magazine)

+ Des jeux de société pour les enfants par l'association Tous Colibris.

+ Un concours de « points » et de « tirs » par la Pétanque


+ Une initiation au foot par le Football Club, qui assurera également buvette et restauration

Dimanche 13 avril dans le parc du Château :

Le Sou des écoles de Fléviu organisera sa traditionnelle **chasse aux œufs**, exceptionnellement dans ce lieu.

AD Seniors

accompagnement & autonomie



AD Séniors LYON SUD
04 72 24 04 03
06 73 31 03 68
lyonsud@adseniors.com

SI
SERVICES à la personne
50% DE RÉDUCTION DE PRIX

www.adseniors.com



VERTAILLES

Arbres et Jardins

- ELAGAGE
- ABATTAGE
- TAILLE DE HAIES

CONTACT@VERTAILLES.FR - 06 20 68 05 97
ZAC DE CHASSAGNE - 69360 TERNAY

ÉLECTRICITÉ SERVICE

SARL SALVATORE TABONE DEPUIS 1993

Électricité, automatisme de l'habitat, alarme, portail, chauffage électrique, pompe à chaleur, plomberie, solaire, géothermie, climatisation, ventilation

37 avenue de la ZAC de Chassagne
69360 Ternay - electriciteservice.com

 www.facebook.com/electriciteserviceTS

04 72 24 70 64




ÉLECTRICITÉ SERVICE
CHAUFFAGE, CLIMATISATION

Je dis Vert



PISCINE & SPA

CRÉATION PAYSAGÈRE

ENTRETIEN D'ESPACES VERTS

06 20 07 83 46 / contact@jedisvert.fr
15 avenue ZAC de Chassagne
69360 TERNAY

VOTRE PUBLICITÉ

ICI

Pour être partenaire de la ville et communiquer dans le magazine municipal contactez

md4com.fr@gmail.com



EURO REPAR

CAR SERVICE
FERRERO LIONEL

Réparation - Vente
Toutes marques
Mécanique - Carrosserie

TÉL : 04 72 24 65 07
7, rue des Perrières - 69360 COMMUNAY



LES CLASSES EN 5

Une année sous le signe du partage et de fêtes gourmandes et ludiques

PROGRAMME DES FESTIVITÉS PASSÉES...

- > Vendredi 6 décembre : participation à Ternay en Lumières, un bureau dynamique élu dans la foulée et un groupe de conscrits motivés
- > Samedi 15 février : beau succès populaire de la matinée diots, c'était l'objectif recherché.

...ET À VENIR

- > **Vendredi 21 mars en soirée, place de la Mairie** : buvette et restauration en musique pour fêter la Saint-Patrick, là encore dans une joyeuse ambiance.
- > **Samedi 12 avril** : fête du printemps. Les classes en 5 proposeront une paella confectionnée par le cuisinier du *challenge Véro des joutes*. C'est dire la qualité de cette paella qui sera à réserver via Qr code, téléphone ou mail. Bien sûr il restera toujours quelques portions à emporter ou à déguster sur place.
- > **Samedi 21 juin** : fête de la musique organisée par le Centre Culturel. Les classards proposeront barbecue, restauration rapide et buvette.
- > **Samedi 20 septembre** : les classards réservent une bonne surprise pour leur fête finale. Ils casseront les codes en organisant une fête de village au stade du Devès avec des attractions pour petits et grands, des food-trucks pour se restaurer et bien d'autres surprises. Bien sûr une fête des classes sans défilé ne serait pas une vraie fête des classes. Le défilé sera donc maintenu mais en version plus courte que de coutume.

La fête des classes c'est quoi exactement ?

Vous avez 10 ans, 20 ans, 30 ans, 40 ans..... 100 ans en 2025 alors vous êtes conscrits et vous êtes de la classe en 5.

Les classes c'est une fête intergénérationnelle, l'occasion de faire de belles rencontres, de belles rigolades en perspective. C'est aussi des manifestations à organiser pour animer le village et financer la journée du 20 septembre 2025 avec une fête de village et une soirée mémorable au Foyer Rural avec repas et DJ.

Alors, amis classards de Ternay, vous qui êtes plus de 400 à être nés en 5, rejoignez notre super collectif, faites-vous connaître à l'une de nos manifestations, ou inscrivez-vous à l'aide de ce QR Code.

Composition du bureau

Présidente : Ludivine Buffavand
Secrétaires : Patrick Urban et Nathalie Privat
Trésoriers : Nicolas Arnaud et Jean-Baptiste Pochon

CONTACT

classeen5.ternay@gmail.com // 06 77 99 44 37

INSCRIPTION
CLASSES EN 5

PAËLLA





INFOS PRATIQUES

INFORMATIONS MUNICIPALES

NOUVEAU SITE INTERNET

Depuis le 3 février 2025, le nouveau site internet de votre ville est en ligne à la même adresse **www.ternay.fr**

Il est accessible sur tous les supports : PC, tablette, smartphone et à tout public.

Il contient une mine de renseignements et de possibilités de contacts que nous vous invitons à découvrir, à partir du menu en page d'accueil.



RECENSEMENT CITOYEN

Qui doit se faire recenser ?

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Où et comment se faire recenser ?

A la Mairie du domicile. Si l'intéressé(e) est dans l'impossibilité de le faire lui-même, le représentant légal (parent, tuteur...) peut le faire à sa place.

Les pièces à fournir :

- > Une pièce d'identité ;
- > Le livret de famille des parents ;
- > Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

MARCHÉ DU SAMEDI MATIN

Chaque samedi matin, de 8h à 12h, place de la Mairie



DÉMARCHES D'URBANISME

Avant d'agrandir sa maison, de ravalier la façade, de construire une piscine, de bâtir un mur de clôture ou d'entreprendre des rénovations, il faut vérifier si ces travaux sont soumis à une autorisation d'urbanisme : permis de construire ou demande préalable.

Pour tout renseignement

Le service Urbanisme tient une permanence téléphonique le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Il est également possible d'adresser un mail à **urbanisme@ternay.fr** (Délai de réponse maximum une semaine).

INFORMATIONS ASSOCIATIVES



TOUS À VOS AGENDAS !

Réservez la date du 21 septembre 2025 pour la 18^{ème} édition du Festival qui se tiendra comme d'habitude à la salle du Devès.

Retrouvez vos auteurs préférés mais aussi plein d'animations pour petits et grands.

**Nouveau site : bdternay.fr
Facebook : [bdternay.official](https://www.facebook.com/bdternay.official)**

**NOUS VOUS ATTENDONS
NOMBREUX !**

TOUS COLIBRIS

Nouvelle association sur le Pays de l'Ozon et les alentours !

Ses missions :

Accompagner les citoyens sur la transition écologique de leur mode de vie et mener des projets positifs sur le territoire.

Six pôles d'actions pour préserver le climat : Énergies, Alimentation, Mobilité, Économie circulaire, Eau, Biodiversité.

CONTACT :
touscolibris@mailo.com
06 83 17 22 84



LES FOULEES TERNAYSARDES 2ÈME ÉDITION



Le club d'athlétisme est heureux de vous annoncer la date de la seconde édition qui se déroulera au stade du Devès le dimanche 16 novembre 2025.

En effet, la 1^{ère} édition fut une vraie réussite avec plus de 480 coureurs qui ont découvert les jolis sentiers de notre commune, le parc du Grand Clos et les chemins de Communay et de Sérezin.

Nous proposerons de nouveau nos deux parcours nature sur des distances de 10 et 20 kms.

Nous aurons toujours besoin de bénévoles pour nous aider la veille et le jour de la course aussi n'hésitez pas à nous contacter sur l'adresse suivante :

eslternay69@gmail.com



SALON DES PEINTRES ET SCULPTEURS DU 19 AU 27 AVRIL

L'association des Peintres et Sculpteurs Ternaysards a le plaisir de vous convier à son traditionnel SALON DE PRINTEMPS, un événement incontournable qui depuis plus de 15 ans participe à la vie culturelle de Ternay.

Du 19 au 27 avril, venez découvrir les œuvres réalisées par nos adhérents.

Peinture, sculpture, porcelaine, dessin, BD manga témoigneront du talent et de la passion qui animent notre association .

Nos remerciements à la municipalité de Ternay pour son soutien et pour la mise à disposition de ce cadre exceptionnel.

Nous vous attendons nombreux !



SÉCURITÉ ET BIEN VIVRE ENSEMBLE

Dossier suivi par la Police pluricommunale

LA TAILLE DES HAIES

Dépassement sur la voie (ou le domaine) publique :

Obligation pour chaque propriétaire d'élaguer ses haies et arbres afin que ceux-ci n'entravent pas la libre circulation des usagers (route, trottoir). Tout manquement relève du Code de la Voirie Routière, article R116-2, et expose le contrevenant à une contravention de la 5^{ème} classe, **punie d'une amende de 1500 € maximum**. Le Code Général des Collectivités

Territoriales permet au maire de rendre exécutoire d'office des travaux aux frais du propriétaire en cas de défaillance de ce dernier.

Litige sur le domaine privé :

cela relève du Code Civil, articles 653 à 673, et la mairie n'est pas compétente à intervenir. Seul un dialogue entre les voisins est nécessaire pour trouver un compromis. En cas de désaccord, le voisin importuné doit en premier

lieu envoyer une lettre AR au voisin concerné pour l'informer officiellement du problème et lui demander de trouver une solution amiable. Si le différend persiste, il doit entreprendre une démarche amiable via un conciliateur de justice, ou une médiation, ou une procédure participative (avec un avocat). En dernier lieu, si cette démarche préalable et obligatoire ne résout pas le litige, alors le voisin lésé peut faire un recours au tribunal.

LES POUBELLES & DÉCHETS

Les poubelles doivent obligatoirement être sorties au plus tôt le soir précédant la collecte, et rentrées au plus tard le soir même du jour de collecte (Règlement Sanitaire Départemental du Rhône, et règlement du SITOM Sud-Rhône). Les personnes qui laissent leurs poubelles en permanence sur le domaine public s'exposent à une contravention de 3^{ème} classe punie d'une amende de 450€.

Les personnes qui jettent des débris dans les poubelles non prévues à cet effet (comme des encombrants normalement destinés à être jetés en déchetterie) s'exposent à une contravention de 2^{ème} classe punie d'une amende de 150€ (article R632-1 du Code Pénal).

Conformément au Code Pénal (art. R634-2 et R635-8) toute personne surprise en train de jeter des déchets en dehors des lieux autorisés sera verbalisée d'une amende forfaitaire de 135€, et d'une amende de 1500€ si ces déchets sont transportés à l'aide d'un véhicule.

ZONE BLEUE DE FLÉVIEU



Il est rappelé que le parking de l'école élémentaire de Flévieu est réglementé par une zone bleue. Le stationnement est autorisé pour une durée de 30 minutes maximum en journée avec apposition obligatoire du disque. La zone bleue n'est pas active les soirs ni les week-ends ni pendant les vacances scolaires. Tout automobiliste qui ne respecte pas cette réglementation pourra être verbalisé d'une amende forfaitaire de 35€ (pour non-apposition du disque ou pour dépassement de la durée autorisée).

RAPPEL SUR LES DÉJECTIONS CANINES

Il est utile de rappeler aux propriétaires de chiens :

- > En milieu urbain, les animaux doivent être tenus en laisse (contravention de 3^{ème} classe punie d'une amende de 450€);
- > La divagation des animaux domestiques est interdite (contravention de 2^{ème} classe punie

d'une amende forfaitaire de 35 €) ;

- > Les propriétaires doivent ramasser les déjections de leurs animaux (contravention de 4^{ème} classe punie d'une amende forfaitaire de 135 €)
- > Les chiens catégorisés doivent être tenus en laisse et muselés sur la voie publique (contravention de 2^{ème} classe

punie d'une amende forfaitaire de 35€).

- > Seuls les chiens de 1^{ère} catégorie sont interdits dans les transports en commun et dans les lieux (parcs par exemple) et locaux (salles par exemple) ouverts au public.

MODE DOUX PISTE CYCLABLE ZONE PARTAGÉE



DE QUOI PARLE-T-ON ?



MODE DOUX

Exemple : Impasse de l'École

Caractéristiques

Types d'usagers : Les modes doux incluent la marche, le vélo, la trottinette non motorisée et la trottinette électrique limitée à 6 km/h, le roller, ...

Signalisation : Les zones dédiées aux modes doux peuvent être signalées par des panneaux indiquant la priorité aux piétons ou par des pictogrammes au sol représentant différents types d'usagers non motorisés.

Infrastructures

Voies partagées : Souvent, les voies partagées avec les piétons n'ont pas de séparation physique entre les différentes catégories d'usagers.

Zones piétonnes : Les trottoirs et les rues piétonnes, où la vitesse est limitée pour les véhicules autorisés, comme les trottinettes électriques à 6 km/h, en font partie.

Exemples de signalisation

- Panneau de voie verte ou zone piétonne ;
- Pictogrammes au sol montrant des piétons, cyclistes et autres usagers.



PISTE CYCLABLE

Exemple :
entre Rond-Point du Mineur et Mairie

Caractéristiques

Types d'usagers : Exclusivement réservée aux cyclistes, parfois partagée avec les trottinettes électriques et autres véhicules légers non motorisés.

Signalisation : Panneaux spécifiques aux pistes cyclables et marquages au sol, tels que les pictogrammes de vélos.

Infrastructures

Séparation physique : Les pistes cyclables sont souvent séparées physiquement des autres voies de circulation, par des bordures, des barrières, ou des bandes végétalisées.

Marquage au sol : Les pistes cyclables sont clairement délimitées par des lignes blanches continues ou des bandes colorées, souvent vertes ou rouges pour distinguer la voie réservée aux cyclistes.

Exemples de signalisation

- Panneau de piste cyclable représentant un vélo ;
- Pictogrammes de vélos peints au sol ;
- Marquage de couleur spécifique sur la chaussée.

« ZONE DE RENCONTRE » ou « ZONE PARTAGÉE »

exemple : Grande Rue entre Rue de Morze et Place de l'Église

En agglomération, une zone de rencontre est une zone de circulation spécifique où les piétons, les cyclistes et les véhicules motorisés cohabitent en partageant la même chaussée. Elle se distingue par plusieurs caractéristiques visant à améliorer la sécurité et à favoriser les interactions entre les différents usagers de la route :

Les piétons ont la priorité sur l'ensemble de la chaussée. Ils peuvent se déplacer librement et traverser où ils le souhaitent.

La vitesse des véhicules motorisés est limitée à 20 km/h, afin de réduire les risques d'accidents et de rendre la cohabitation plus sécurisée.

Des panneaux de signalisation spécifiques indiquent l'entrée et la sortie de la zone de rencontre.





ENVIRONNEMENT

Dossier suivi par *Thierry Deschanel, Adjoint à l'environnement et aux espaces boisés*

LE SMIRIL FÊTE SES 30 ANS !

Le Syndicat Mixte du Rhône des Îles et des Lônes (SMIRIL) est un Établissement Public Local à caractère administratif. Il regroupe la Métropole de Lyon, le Département du Rhône, les communes de Feyzin, Grigny-sur-Rhône, Irigny, Millery, Sérézin-du-Rhône, Ternay et Vernaison. Il est chargé de gérer et mettre en valeur l'Espace nature des Îles et Lônes du Rhône.

Ternay fait partie des 9 communes au sud de Lyon engagées avec le SMIRIL dans le projet sur la biodiversité qui consiste au recensement des espèces animales et végétales de leur territoire.

SES MISSIONS :

- > Préserver la biodiversité, conduire des actions de renaturation et de restauration ;
- > Valoriser le patrimoine naturel et historique ;
- > Organiser l'accueil du public et les activités d'éducation à la nature ;
- > Assurer une gestion concertée et durable du site.

HISTORIQUE :

La création du SMIRIL est décidée par arrêté préfectoral du 10 mai 1995. Elle est le fruit d'une mobilisation exemplaire des élus et des citoyens

des communes riveraines, dès les années 80, pour enrayer le processus de dégradation des îles et lônes du Rhône, fortement marquées par la construction du barrage de Pierre-Bénite et l'emprise des activités économiques. Elle a posé les bases d'un projet ambitieux de réhabilitation poursuivant trois objectifs : retrouver

un Rhône vif et courant, renouer des liens étroits entre les hommes et le fleuve, et préserver durablement l'espace naturel.

**TOUT LE PROGRAMME
SUR : SMIRIL.FR**

Le SMIRIL vous invite à fêter ses 30 ans

Samedi 24 mai

Une journée festive pour petits et grands

Île de la table ronde
Animations gratuites

Jeu d'enquête

Balades natures

Restauration

Ateliers ludiques

Stands de découverte

Concert

USAGE DU FEU RÉGLEMENTÉ

Interdiction des barbecues au parc du Grand Clos : une mesure de prévention.

Dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 4 juillet 2024 visant à limiter les risques d'incendie, les barbecues sont désormais interdits dans le parc du Grand Clos du 15 mai au 30 septembre. Cette décision s'inscrit dans une politique régionale de restriction des feux en milieu naturel, interdisant toute installation de barbecue à moins de 200 mètres d'une forêt.

Afin d'assurer le respect de cette réglementation, les autorités locales ont décidé de retirer tous les barbecues présents sur le site, ceci afin de garantir la sécurité de cet espace naturel et la tranquillité des usagers.

La municipalité assure avoir pris toutes les dispositions nécessaires pour se conformer à l'arrêté préfectoral. La gendarmerie et la police municipale seront mobilisées pour faire respecter l'interdiction.

Les usagers du parc sont donc tenus de respecter cette nouvelle règle, qui répond à un enjeu majeur de prévention des incendies, notamment en période de sécheresse.

Toutefois, les pique-niques restent les bienvenus, permettant aux visiteurs de profiter du cadre naturel en toute sérénité.



ÉCOLOGIE : TERNAY VILLE PILOTE !



Réduction des Composés Organiques Volatils : Ternay « ville pilote » pour cette initiative Écologique

Dans une démarche engagée pour l'environnement et la santé publique, la mairie de Ternay a lancé un projet ambitieux visant à réduire les émissions de Composés Organiques Volatils (COV) dans les bâtiments communaux. Accompagnée par la DREAL et portée par Dalila RÉTHORÉ, Responsable du pôle Enfance-Jeunesse, cette initiative s'articule autour de l'utilisation de produits d'entretien écolabellisés, d'une sensibilisation accrue des agents et d'une optimisation des commandes publiques.

Les actions mises en place incluent l'inventaire des produits existants, la consultation d'experts pour des recommandations adaptées, l'achat de produits écologiques et la formation des agents aux bonnes pratiques. Une attention particulière est portée à la ventilation et à l'élimination progressive des aérosols et produits nocifs.

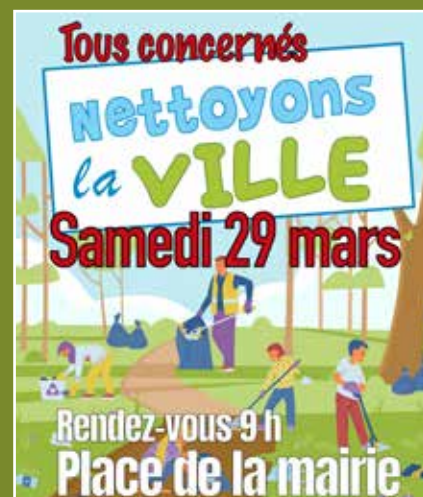
Grâce à ces efforts, la Commune a déjà réalisé une économie de 5 450 € tout en améliorant la qualité de l'air intérieur pour les écoliers, enseignants et associations utilisant ces espaces. Ce projet exemplaire montre qu'une gestion responsable des produits d'entretien peut allier santé, écologie et économies.

OPÉRATION NETTOYAGE DE LA VILLE Samedi 29 mars

Rendez-vous à 9 heures place de la Mairie pour la répartition des quartiers à nettoyer. Se munir de gilets réfléchissants, gants, pinces,

SOYONS NOMBREUX

Nous sommes tous concernés par la propreté de notre environnement... même si ceux qui nettoient ne sont pas les pollueurs !



POUR QUE TERNAY VIVE, J'ACHÈTE À TERNAY !

3^{ème} volet du dossier sur les commerces de Ternay : la RD 312

NAVA by Faure Agencement 3

Nous transformons vos espaces de vie avec des solutions pour cuisines, salles de bains et dressings, sur mesure, de la conception à l'installation. Nous sommes dévoués à fournir un service de qualité, alliant esthétique et fonctionnalité, tout en respectant vos délais et budgets.

Service en + : Intégration des travaux annexes comme le placo, la peinture et le carrelage.
Horaires : Lundi : 14h -18h
Du mardi au samedi : 10h-12h / 14h-19h
Coordonnées : 27 Route de Givors
www.faureagencement.com
04 72 24 82 04

Bar Restaurant Le Gaulois

Restaurant traditionnel.
Menu du jour, midi et soir, du lundi au vendredi midi à 17 € pour entrée, plat, fromage, dessert. Sur réservation le week-end pour tous types de réceptions en groupes.

Service en + : Location de salle le week-end pour soirées à thèmes, anniversaires,...
Service traiteur sur option.

Garage du Béal 2

Spécialiste dans la vente de véhicules, nous nous engageons à vous offrir une large sélection de véhicules d'occasion et gamme utilitaires. Notre équipe est là pour vous guider dans le choix du véhicule.

Service en + : Prestation carte grise
Horaires : Du lundi au vendredi : 9h00-12h30 / 13h30-18h
Samedi : 9h30-12h / 14h-17h
Coordonnées : 27 Route de Givors
garagedubeal@aol.com // 04 72 24 67 18

Granulés Bois Bûches 1

Entreprise familiale où le personnel se met à disposition de ses clients pour trouver les prestations et les produits les plus adaptés à leurs besoins.

Service en +
- Gardiennage gratuit : les marchandises (granulés de bois, bûches compressées) sont stockées gratuitement dans l'un de nos points de retrait.
- Livraison bois sur palette pour éviter la corvée du rangement.
- Bois livré en vrac sans déchets dans 150 communes du secteur.
Horaires : Du lundi au vendredi : de 9h00 à 18h00 non-stop
Coordonnées : 19 Route de Givors
www.granules-bois-buches.fr
09 72 52 78 11 // ternay@granules-bois-buches.fr

AQuAbris 4

Spécialiste dans la vente, l'installation et le SAV d'Abris de piscines.
Son secteur d'activité est sur toute la région Auvergne Rhône-Alpes.

Horaires : Mardi au vendredi
10h00-12h00
13h-17h30
Samedi sans coupure
10h00-17h30
Coordonnées : 31 Route de Givors
www.Aquabris.fr
04 72 24 20 15
info@aquabris.fr



5

Horaires : Ouvert du lundi au vendredi midi de 5h30 au service de midi de 17h30 à la fermeture en soirée

Coordonnées :
2 Rue Saint Nicolas
www.legaulois69.fr
04 78 73 07 34
06 60 61 61 77

Maxiloc-MTS

9

Spécialiste dans la location d'engins de BTP avec ou sans chauffeur, nous offrons des solutions adaptées aux besoins de vos chantiers, qu'ils soient de grande ou petite envergure, de longue ou courte durée.

Service en + : Service personnalisé, livraison rapide sur site, accompagnement professionnel pour le choix des équipements et accessoires, leur utilisation optimale ainsi qu'un accompagnement au démarrage de chantier.

Horaires : Du lundi au jeudi : 7h00-12h00 / 13h30-18h00
Le vendredi : 7h00-12h00 / 13h30-17h00

Coordonnées : 76 RD 312 Chemin de Lagnieu
www.maxiloc-location-tp.fr
04 72 49 90 90 // contacts@maxiloc69.fr

CROSSFIT

8

Une salle de sport qui propose des entraînements adaptés à tous les niveaux, dans une ambiance conviviale et motivante. Une vraie communauté et un esprit familial.

Service en + : Des coaches sérieux et diplômés, toujours prêts à s'adapter à tout le monde.

Horaires : Du lundi au vendredi
9h00 – 14h00 / 16h00-21h00
Samedi matin : 9h00 – 12h00

Coordonnées : 78 CD12
www.crossfit-ternay.com
06 46 74 40 33
contact@crossfit-ternay.com

Ternay Sols

6

Spécialiste d'aménagement intérieur et extérieur : carrelage, parquet, salle de bains, jardin. Venez découvrir toutes nos gammes pour l'aménagement de vos espaces. Beaucoup de choix en stock. La plus grosse exposition carrelage de la région.

Service en + : Possibilité de rendez-vous sur mesure pour vos projets.

Horaires : Du lundi au vendredi :
7h30-12h00 / 13h30-18h00
Samedi :
9h00-12h00 / 14h00-17h30

Coordonnées : 70 Route de Givors
www.ternaysols.fr
04 78 51 62 23
info@ternaysols.fr

Rhône Location

7

Tentes, chapiteaux et matériel d'évènementiel

Solutions sur mesure, pour la réussite de votre évènement. Avec une large gamme de tentes et matériel d'évènementiel, vous trouverez ce qu'il vous faut. Vous préparez un mariage féérique, une réception, Rhône Location a la solution adaptée à vos besoins !

Au catalogue : chapiteaux, barnums, pagodes, tentes, plancher, chaises et tables, mange-debout et chaises hautes, luminaires, bars, chauffages, divers mobiliers et accessoires

Service en + : Conseils, livraison, reprise, installation, désinstallation

Horaires : Lundi au samedi : 9h00 – 19h00

Coordonnées : Entrepôt au 78 CD12
www.rhone-location.fr // 06 63 01 36 90
contact@rhonelocon.fr

Coup de pouce à une Ternaysarde



Interview de Claire ACHER, Décoration et aménagement d'intérieur



CONTACT

Tel : 06 43 89 26 78

Mail : claire.acher@gmail.com

Bonjour Claire, nous aimerions mieux vous connaître.

Pourquoi avoir démarré cette activité ?

Passionnée par l'artisanat, les arts et par le métier du conseil, j'ai créé mon Atelier de Décoration d'Intérieur fin 2024 pour accompagner les particuliers et les professionnels dans leurs projets de rénovation et d'aménagement intérieur.

Ingénieur de formation initiale, j'ai exercé pendant plus de 10 ans en tant que conseil aux entreprises. Mi-2024, j'ai obtenu le diplôme du CREAD Lyon, École d'Architecture d'Intérieur.

Qu'est-ce qui vous anime dans votre projet ?

En tant que professionnelle de la Décoration, mon objectif est de garantir au plus grand nombre une amélioration réussie de son lieu de vie : fonctionnelle, esthétique et à budget maîtrisé.

Mon accompagnement se veut flexible et accessible. Il couvre une ou plusieurs étapes du projet de rénovation : 1. recherche d'idées / 2. préparation en vue du lancement des travaux / 3. planification et suivi de chantier. Mes outils logiciels (3D) et mes compétences sont au service de mes clients afin qu'ils puissent mûrir puis réaliser ou faire réaliser leur projet.

Pouvez-vous nous dire ce qui vous caractérise ?

Mon sens du conseil. Je tiens compte des priorités de mes clients et recherche les meilleurs compromis pour améliorer leur intérieur : rénover une salle de bain et vieillir sereinement chez soi, accueillir un bébé, donner du style à une entrée, créer des rangements dans le salon, ...

Un p'tit truc en plus à nous révéler ?

Je propose des diagnostics pour les ventes / achats immobilier ainsi qu'un accompagnement *Do It Yourself* pour les plus bricoleurs !

Un dernier mot pour les Ternaysards ?

J'espère à bientôt pour un premier échange !



CLAIRE ACHER
DECORATION &
AMENAGEMENT
D'INTERIEUR



UN COUP DE POUCE POUR QUI D'AUTRE ?

Vous êtes Ternaysard et vous vous lancez dans une nouvelle activité ?

Vous souhaitez vous faire connaître et être le prochain à participer à l'interview *COUP DE POUCE* ?

Contactez-nous via l'adresse mail suivante : com@ternay.fr

Ça bouge à Ternay !

21 MARS
Vendredi 21
FÊTE DE LA SAINT PATRICK
Classes en 5
Place de la Mairie

21 Du vendredi 21 au dimanche 23
VOGUE ANNUELLE
Devès

22 Samedi 22
MOULES FRITES
Football Club
Devès

22 Samedi 22 et dimanche 23
SALON DES VINS
Salle omnisports du Devès

23 Dimanche 23
REPAS DE PRINTEMPS
des Anciens

29 Samedi 29
TOURNOI DE COINCHE
Association Ker Maimouna
Foyer Rural

4 AVRIL
Vendredi 4 avril
LOTO
Sou des écoles des Pierres
Foyer Rural

5 Samedi 5
CONCERT Arts et Chansons
Foyer Rural

5 Samedi 5
MARATHON DU MÂCHON
Les Verts Reluisants
Bassin de Joutes

12 Samedi 12
FÊTE DU PRINTEMPS
Place de la Mairie

12 Samedi 12
THÉÂTRE « L'impromptu »
CCCP au Foyer Rural

12 Samedi 12 et dimanche 13
SALON DE L'ARTISANAT
CCCP Château de La Porte

19 Du samedi 19 au dimanche 27
SALON DE PRINTEMPS
Peintres et Sculpteurs
Ternaysards
Château de La Porte

26 Samedi 26
TOURNOI U7 ET U10
Football Club
Stade du Devès

8 MAI
Jeudi 8
COMMÉMORATION
ARMISTICE 1945
Place du Souvenir au cimetière

17 Samedi 17
TOURNOI DE RUGBY
M6 à M12 - RCPO
Stade du Devès

18 Dimanche 18
VIDE GRENIER
Sou des écoles des Pierres
stade du Devès

29 Jeudi 29
SAFARI TRUITES
Joutes
Bassin de joutes

31 Samedi 31 mai et dimanche 1^{er}
CHALLENGE GUICHARD
VIGNAL FOREST
Bassin de joutes

14 JUIN
Samedi 14
TOURNOI DE BASKET
BCCT
Gymnase du Devès

15 Dimanche 15
ARTISTES DANS LA VILLE
Peintres et Sculpteurs
Ternaysards

20 Vendredi 20
KERMESSE
Sou des écoles des Pierres

21 Samedi 21
TOURNOI DE PÉTANQUE
Football Club

21 Samedi 21
FÊTE DE LA MUSIQUE
CCCP
Parc du Château

26 Vendredi 26 à dimanche 28
GALA DE THÉÂTRE
CCCP
Foyer Rural

27 Vendredi 27
KERMESSE
Sou des écoles de Fléviu

13 JUILLET
Dimanche 13
FEU D'ARTIFICE municipalité
BAL Sapeurs pompiers
Cour et parc du Château

18 Vendredi 18 et samedi 19
FESTIVAL DE MUSIQUE

26 Samedi 26 et dimanche 27
COUPE DE FRANCE
DE JOUTES
Bassin de joutes

27 Dimanche 27 juillet 11h
COMMÉMORATION
place du Suel à Fléviu



NUMÉROS UTILES

SERVICES AU PUBLIC

MAIRIE

Lundi Mercredi Jeudi
9h-12h 13h45-17h
Mardi 13h45-17h
Vendredi 09h-12h
Samedi : permanences
04 72 49 81 81

www.ternay.fr/contact
Facebook & Instagram
ternaynotreville

URBANISME

Sur RDV, par téléphone
04 72 49 81 81

BIBLIOTHÈQUE

Mardi Vendredi 15h-18h30
Mercredi 10h-12h30 15h-18h30
Samedi 10h-12h30
04 72 49 75 53

RELAIS PETITE ENFANCE

04 78 45 21 95
relaispetiteenfance@ternay.fr

MULTI-ACCUEIL LES PIERROTS

04 72 24 88 97
multiaccueil.lespierrrots@ternay.fr

RECHERCHE MODE D'ACCUEIL

guichetunique@ternay.fr

CCAS

ccas@ternay.fr

SITOM

Syndicat Intercommunal des
Ordures Ménagères Sud-Rhône

04 72 31 90 88

www.sitom-sud-rhone.com

DÉCHETTERIE

Horaires été-hiver sur www.ternay.fr

C.C.P.O.

Communauté de Communes
04 78 02 93 68
www.pays-ozon.com

PERMANENCE HABITAT CCPO

04 78 02 93 68

C.A.U.E.

Conseil d'Architecture
d'Urbanisme et d'Environnement
04 72 07 44 55

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sur RDV, St Symphorien d'Ozon
04 78 02 36 36

LA POSTE RELAIS AU PANIER SYMPA

Lundi au Samedi 7h30-19h30

M.D.R.

et Maison France Services
Maison du Département du Rhône
St Symphorien d'Ozon
04 78 02 34 90

EMPLOI

FRANCE TRAVAIL : **39 49**
MISSION LOCALE
Lundi au Vend. 9h-12h 14h- 17h
04 78 02 50 03

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE GIVORS

04 72 49 52 60

SANTÉ

PÔLE DE SANTÉ

47 rue de Chassagne
Secrétariat ouvert de
8h-12h00 et 14h-17h
Fermé le samedi
04 72 49 80 50

MÉDECINE GÉNÉRALE

Dr G. Bachaud
Dr F. Cherual
Dr G. Fumey-Humbert
Dr J. Leguevaques
Dr D. Neveux
Dr A. Gracia Perez De Algaba

OPHTALMOLOGIE

Dr C. Furla

DENTISTE

Dr N. Dussauchoy **04 72 24 64 14**

ORTHOPHONISTE

Mme C. Monnier

SAGE-FEMME

Mme Clémence Legendre Cabret
07 62 93 72 79

GRANDE PHARMACIE

38 rue de Chassagne
04 72 24 77 00

INFIRMIERS À DOMICILE

Muriel Dessalces, Frédéric James,
Sylvie Muraro, Émilie Treboz :
04 72 49 70 13 / 06 78 92 43 62

OSTÉOPATHES

Amélie Eloy-China **06 89 85 80 44**
51 rue de Chassagne

Ingrid Lucas **06 27 58 40 26**
24 bis rue de Chassagne

Xavier Mathian **04 72 24 85 19**
3 allée du Vieux Porche

DIÉTÉTICIENNE

Flore Cénent **06 37 29 36 52**
3 allée du Vieux Porche

THÉRAPEUTE ÉNERGÉTICIEN

Richard Busiakiewicz-Thomas
07 83 77 53 66
déplacement à domicile

RÉFLEXOLOGUE

Dominique Furst **06 84 27 34 10**
2 rue de l'ancien stade

NATUROPATHES

Marie Delforge **06 56 76 91 94**
10 place de l'Église

Michèle Giraud **06 60 74 84 84**
40 rue de Villeneuve

SOPHROLOGUES

Nadine Lavolaine **06 62 18 36 43**
déplacement à domicile

Isabelle Martin **09 75 99 84 98**
9 avenue Haute Combe

URGENCES ET SECOURS

15 SAMU Détresse vitale	18 POMPIERS Péril ou accident	04 78 83 51 51 SOS MÉDECINS Détresse vitale	DOCTEUR 04 28 38 38 83 Permanence médicale Sud-Rhône	17 POLICE SECOURS Infraction ou agression	VIOLENCES Conjugales 3919 Enfants 119
114 URGENCE Par SMS	112 URGENCE Partout en Europe	32 37 PHARMACIE DE GARDE Appel payant	04 72 49 81 86 POLICE MUNICIPALE	04 78 02 71 20 GENDARMERIE ST SYMPHORIEN D'OZON	115 URGENCES SOCIALES
URGENCE GAZ 0 800 47 33 33			SIDA INFO SERVICE 0800 840 800		
ENEDIS 09 72 67 50 69			CENTRE ANTIPOISON 04 72 11 69 11		

Tous concernés

Nettoyons
la VILLE

Samedi 29 mars

Rendez-vous 9 h

Place de la mairie

TERNAY
Une ville à vivre



Retour de collecte 11h30

suivi du pot de l'amitié





Le Salon de



L'ARTISANAT

*Les 12 et 13 avril 2025
au Château de La Porte*

Une rencontre avec créateurs et métiers d'art :

*Bois, cuir, poterie,
céramique, vitrail,
métal...*

Horaires :
10h-12h30 et 13h30-18h30

ENTRÉE LIBRE



✉ centreculturel@ternay.org ☎ 04 72 24 65 20

Avec le soutien de la municipalité de Ternay